

Adhérente de La Charte des auteurs et illustrateurs jeunesse depuis 2013, je ne saurais dire à quel point cette association m'a aidée à me construire et a nourri mon parcours. À travers les informations transmises, les outils juridiques, le partage d'expériences, j'ai appris des aspects essentiels du métier d'auteur. J'ai pu y puiser un soutien incroyable. Le genre de soutien qu'on n'oublie pas. C'est pourquoi il m'est apparu naturel de rendre ce que l'on m'a donné. De poursuivre cette chaîne de solidarité entre auteurs, pour être toujours plus informés et plus forts ensemble. Jusqu'à accepter le rôle de présidente. Carole Trébor, avant moi, avait pris le soin de soigner ce passage de relais. C'est ce que nous faisons aujourd'hui, avec Guillaume Nail, auteur, traducteur et scénariste, qui je le sais, va reprendre le flambeau avec l'énergie, la ténacité et la rigueur qui le caractérisent. Guillaume, nous travaillons ensemble depuis nos débuts simultanés dans l'association. Tu as toute ma confiance, mon soutien et ma gratitude. En plus d'être redoutablement organisé, ton enthousiasme et ta persévérance sont contagieux. S'engager comme tu le fais déjà et vas le faire encore plus pour notre profession est rare et important.

La Charte est une association précieuse. Une association créée par les auteurs, pour les auteurs. En discutant avec Christian Grenier, premier président de l'association, j'ai réalisé combien la situation des auteurs était inchangée depuis 1975, notamment quant à la question des pourcentages inférieurs en jeunesse (les fameuses discussions à l'hôtel : « quoi, tu es à 10% en imaginaire ? Mais moi je suis à 6% » qui avaient déjà lieu à l'époque !). J'ai aussi constaté combien certaines pratiques avaient évolué dans le bon sens, en transformant les mentalités. Les tarifs de la Charte, bien que n'étant qu'une préconisation, prend pour nous la forme d'un acquis social, acquis social qui irrigue les institutions et commence à se propager dans les autres secteurs du livre.

La Charte, c'est 43 années d'existence. C'est un lieu d'échanges, de conseils, d'entraide, de professionnalisation. 1400 adhérents, alors que la France compte en tout 6000 auteurs et illustrateurs jeunesse. C'est une représentativité exceptionnelle pour des professionnels si souvent isolés. La Charte, c'est une association vivante. Habitée. Portée par des auteurs eux-mêmes. C'est le reflet de tout le dynamisme de la littérature jeunesse en France, et de ses créateurs.

Cette année a été particulièrement intense pour nous, les auteurs et les autrices. La Charte a ouvert ces dernières années un grand chantier, en mettant la question de la rémunération au centre d'un véritable combat. Toujours, l'association a su articuler une vocation culturelle, autour du rayonnement de la littérature jeunesse, à une action de défense des droits, et de protection les uns envers les autres.

Je crois que je pourrais résumer mon mandat au mot « urgences ». Des urgences, il y en a eu en permanence, sur tous les fronts. La densité des sujets est souvent vertigineuse. Mais à la Charte, on n'est jamais seuls : on est entourés par ses pairs, Nicolas, Sophie, Anne-Gaëlle, Guillaume, Aurélie, Carole, Camille, Sandrine, Marie C, Marie S, François, Anne-Fleur, Roland, Jean-Baptiste, Caroline, Valentine, Peter... Et bien entendu, Isabelle et Gaëlle ! Car il ne faut jamais oublier que la Charte, ce sont les auteurs et illustrateurs jeunesse qui la font vivre, bénévolement, sur leur temps. C'est ce qui fait que l'association est le reflet du terrain, de ce qui se passe, là, très concrètement, dans nos métiers.

Durant mon mandat, l'association a été pour moi un plein temps. J'ai réussi à jongler, mais inévitablement, il fallu mettre de côté l'écriture, ce qui représente un sacrifice. Je sais exactement pourquoi je l'ai fait. Parce que la gravité de la situation n'est pas un drapeau d'alerte agité en vain. C'est une réalité.

Au-delà de tous les sujets de fond qui marquent la situation des auteurs depuis des siècles, c'est une année d'urgence absolue sur le plan social que nous vivons. Des facteurs multiples expliquent la situation de grande fragilité dans laquelle nous sommes aujourd'hui : le contexte éditorial, la baisse des rémunérations, le manque de réglementation, l'augmentation des cotisations, et un certain nombre de réformes transversales qui n'ont aucunement pris en compte la spécificité même du droit d'auteur. En résumé : des changements s'opèrent les uns après les autres, mais ce qui m'a profondément marquée en deux ans, c'est l'absence totale de cohérence entre eux. Car, soyons clairs, nous avons un problème collectif. À aucun moment, la situation des auteurs n'a été évaluée dans son ensemble. À aucun moment, les dommages collatéraux de ces changements n'ont été mesurés.

Pourquoi ?

En partie parce que, et cela a été très douloureux à constater durant ces deux années, nous ne sommes perçus ni par la chaîne d'une livre, ni par les pouvoirs publics, comme une PROFESSION.

Si je mets tant d'énergie dans la lutte des droits des auteurs, alors que ma page m'appelle, c'est parce que depuis bientôt deux ans, la lucidité sur ce qui arrive me brûle. Depuis des années maintenant, à travers mon parcours personnel et ma chaîne Youtube, je réfléchis à ce qu'est un auteur en France, et livre mes réflexions à ceux et celles qui me suivent. Cette expérience d'engagement a agi comme un révélateur. Aujourd'hui, auteur n'est en effet pas considéré comme un métier en France. Nous sommes auréolés de notre valeur symbolique, mais paradoxalement privés de droits fondamentaux. Comme si création et travail étaient deux notions incompatibles, comme s'il y avait des cloisons là où tout s'entremêle de fait.

Mais le frémissement est là. Il y a un avant et un après #Payetonauteur. Voyant bien que tous les sujets qui nous préoccupent à la Charte rejoignent en réalité des problématiques bien plus profondes et systémiques, nous avons toujours travaillé avec d'autres organisations, au sein du Conseil Permanent des Ecrivains. Ce qui nous préoccupe dans notre quotidien aujourd'hui, c'est la question de notre statut - à entendre dans sa polysémie, autant notre régime social que notre place dans la société. Car finalement, notre place dans la société du XXI^e siècle explique par ruissellement tout le reste. Suite aux Etats Généraux du Livre, aux premières concertations qui ont eu lieu sous l'égide du Ministère de la culture et du Ministère des Solidarités et de la Santé, il nous a semblé que l'heure était à la construction de ce qui peut améliorer notre situation. Aux propositions autant qu'à l'affirmation. À l'alliance entre ce qui nous lie les uns les autres, dans le respect de nos spécificités respectives. C'est pourquoi, en septembre dernier, la Charte, les Etats Généraux de la BD et le SNAC BD, ont décidé de fonder la Ligue des auteurs professionnels, autour d'un constat commun. Le terme de *professionnel* n'est pas neutre. Il signifie que oui, quel que soit le secteur éditorial dans lequel on écrit, traduit ou dessine, nous revendiquons exercer un *métier*.

La vraie question qu'il faut se poser, si l'on veut voir nos conditions s'améliorer et cette situation reprise en main est : la chaîne du livre et la France vont-elles faire en sorte qu'écrire, dessiner et traduire restent un métier ?

Bien sûr, ce métier, ou plutôt ces métiers, sont atypiques du fait de la particularité du droit d'auteur, liée à des raisons historiques et philosophiques fondamentales. Redonner enfin une juste place aux créateurs, non pas uniquement symboliquement, mais aussi économiquement et socialement, est une question d'humanisme et de civilisation. Si la France souhaite voir sa création encadrée, soutenue, alors le travail commence auprès de ceux et celles qui font cette création. Des changements, nous les attendons depuis longtemps, mais ces derniers ne peuvent s'opérer sans une conscience aigüe de la situation de la terrain, et une réflexion globale sur l'auteur dans son ensemble - économique, sociologique, historique, philosophique.

Aujourd'hui, je vais continuer à m'investir au sein de la Ligue des auteurs professionnels, avec tous ses partenaires : la Charte, mais aussi le SNAC BD, les Etats Généraux de la BD, la Guilde des scénaristes, et bien d'autres encore, sur cette question fondamentale du statut.

Guillaume, c'est une passation, mais aussi, c'est important pour nous deux, la suite logique d'une collaboration tous ensemble, pour nous entraider entre auteurs et autrices sur ce qui est commun, tout en conservant nos précieuses différences.

Il est fondamental que la Charte continue de grandir, d'évoluer, dans son identité, son ton, son dynamisme, son humour salvateur, pour le rayonnement de la littérature jeunesse. Raconter des histoires, c'est notre vocation, mais notre métier aussi, pas vrai ? Nous avons choisi d'avoir voix au chapitre, tous ensemble. C'est un tome commun que nous commençons à écrire. Pour, on l'espère, un avenir meilleur pour ceux et celles qui créent.